

<p style="text-align: center;"><b>DÉPARTEMENT</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ISERE</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SASSENAGE</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>N° D'ORDRE</b> <b>21/2024</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>DÉLIBÉRATION</b> <b>du Conseil d'Administration du 11 Juin 2024</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>Objet :</b> Délibération rectificative Composition de la Commission d'Appel d'Offres</p>	<p><b>Présents :</b> Nathalie LEVRAT Vice-Présidente du CCAS, Marie-Frédérique DI RAFFAELE Adjointe, Nathaly TAVERNIER, Isabelle DEFAY Conseillères Municipales, Alexandre MIGLIONE (suppléant) Membre Nommé.</p> <p><b>Absents:</b> Michel VENDRA Président du CCAS, Hajera TURKI, Mylène GOURGAND Conseillères Municipales, Laëtitia MAGINOT, Laurence PERLI Membres Qualifiés, Cécile COIGNE, Françoise DAVID, Christian FERRANTE Membres Nommés.</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Hajera TURKI a donné pouvoir à Marie-Frédérique DI RAFFAELE, Cécile COIGNE a donné pouvoir à Alexandre MIGLIONE, Françoise DAVID a donné pouvoir à Nathaly TAVERNIER, Christian FERRANTE a donné pouvoir à Nathalie LEVRAT, Mylène GOURGAND a donné pouvoir à Isabelle DEFAY.</p>

Date de convocation : **6 Juin 2024**

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 5

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 10

**VU** l'article L.132-6 du code de l'action sociale, « le centre d'action sociale est un établissement public communal ou intercommunal administré par un conseil d'administration présidé, selon le cas, par le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunal ». Il a donc dans tous les cas la qualité d'établissement public local,

**VU** les articles L.1414-2 et L.1411-5 que la Commission d'appel d'offres (CAO) des CCAS, en tant qu'établissement public communale, est composée (en sus du président) de cinq membres et cinq suppléants élus en son sein par l'organe délibérant du CCAS qu'est son conseil d'administration ;

**VU** la délibération n°28/2023 du Conseil d'Administration du 25 Juillet 2023 relative à la constitution et désignation des membres de la Commission d'appel d'offres,

**VU** la délibération n°16/2024 du Conseil d'Administration du 9 Avril 2024 relative à la modification de la désignation des membres de la Commission d'appel d'offres,

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 23 mai 2024 relative à la désignation de Madame Annie SUAUBOURDIS comme conseillère municipale,

**VU** la délibération rectificative n°17/2024 du Conseil d'Administration du 11 Juin 2024 relative à la désignation des membres élus du Conseil d'administration du CCAS,

**CONSIDERANT** que tous les membres siégeant au Conseil d'Administration du CCAS, quelle que soit leur qualité (membres élus ou nommés) sont susceptibles de composer la Commission d'appel d'offres

**CONSIDERANT** la prise de fonction de Madame Annie SUAUBOURDIS comme conseillère municipale et son remplacement au sein du Conseil d'Administration du CCAS par Monsieur Christian FERRANTE au titre de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF),

**LE RAPPORTEUR** propose de nommer les 5 membres suivants :

- Nathalie LEVRAT
- Nathaly TAVERNIER
- Christian FERRANTE
- Cecile COIGNE
- Isabelle DEFAY

**LE RAPPORTEUR** propose de nommer les 5 membres suppléants suivants :

- Hajéra TURKI
- Marie-Frédérique DI RAFFAELE
- Françoise DAVID
- Laetitia MAGINOT
- Mylène GOURGAND

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après délibération et après vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

**ADOpte** la délibération n°21/2024 relative à la désignation des membres de la CAO

Fait et délibéré à Sassenage, les jours, mois, et ans susdits et ont signé les membres présents et/ou représentés.

Certifié exécutoire par le Président  
du C.C.A.S compte tenu de la  
réception en Préfecture le :  
et de la publication le :

Pour copie certifiée conforme  
Sassenage, le 14 Juin 2024

La Vice-Présidente du CCAS

Nathalie LEVRAT



Délibération n° 21/2024  
du 11 Juin 2024